

NOTES EXPLICATIVES

DÉCLARATION DU TIERS-SAISI (saisie en mains tierces des revenus) (SJ-1103-1)

Le formulaire « Déclaration du tiers-saisi (saisie en mains tierces des revenus) » permet au tiers-saisi de faire une déclaration :

- **Affirmative** : il est alors tenu d'indiquer les revenus du débiteur et la partie saisissable de ceux-ci. Il est également tenu de déclarer les autres saisies pratiquées entre ses mains à l'encontre du débiteur.
- **Négative** : il indique alors que le débiteur n'est pas ou n'est plus à son emploi et la date de la fin de l'emploi, le cas échéant.
- **Renouvelée** : il indique les changements quant aux revenus du débiteur et à la partie saisissable de ceux-ci.

Le tiers-saisi qui fait défaut de déclarer, de retenir ou de remettre une somme d'argent ou qui fait une fausse déclaration peut être condamné au paiement de la somme due au saisissant comme s'il était lui-même débiteur. Néanmoins, le tiers-saisi peut en tout temps, même après jugement, obtenir l'autorisation de déclarer ou de déposer en payant les sommes qu'il aurait dû retenir et déposer depuis la notification de l'avis d'exécution; il est alors tenu des frais occasionnés par son défaut.

ATTENTION : Si la saisie est administrée par un huissier de justice, veuillez contacter celui-ci afin d'obtenir ses instructions pour faire la déclaration et pour lui remettre les revenus saisis, le cas échéant.

Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, vous pouvez consulter la [liste des palais](#) publiée dans le site Internet du ministère de la Justice.

TYPES DE FORMULAIRES

Ce formulaire est offert en format PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il permet à l'utilisateur de le remplir à l'écran, après l'avoir téléchargé au www.justice.gouv.qc.ca.

- PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous devez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit 8,5 pouces sur 11 pouces (215,9 mm sur 279,4 mm). En conséquence, prenez soin de configurer votre imprimante selon les caractéristiques de ce format.

- Papier :

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

MARCHE À SUIVRE

Dans les 10 jours de la signification de l'avis d'exécution, le tiers-saisi doit notifier sa déclaration au créancier (saisissant) par tout mode approprié qui permet de constituer une preuve de la remise du document à son destinataire (ex. : par poste recommandée, par huissier, en faisant recevoir copie). Le tiers-saisi doit dans le même délai déposer la déclaration auprès du greffier ou la lui notifier. Il doit également retenir et remettre au greffier la partie saisissable des revenus du débiteur au moyen d'un chèque, d'un mandat postal ou bancaire fait à l'ordre du ministre des Finances et comportant une référence au numéro de dossier du tribunal à l'endos.

Par la suite, le tiers-saisi est tenu de déclarer sans délai toute modification substantielle des revenus du débiteur ainsi que la rupture du lien contractuel avec le débiteur (ex. : démission, congédiement, arrêt de travail, changement à la partie saisissable des revenus).

District : _____

Localité : _____

N° de dossier : ____ - ____ - _____ - ____

Partie demanderesse

c. _____

_____ et _____
Partie défenderesse

Tiers-saisi

**DÉCLARATION DU TIERS-SAISI
(saisie en mains tierces des revenus)**

Je, soussigné(e), _____, tiers-saisi (ou personne autorisée à déclarer pour le tiers-saisi) déclare ce qui suit :

Déclaration affirmative

<input type="radio"/>	<p>À la date de la présente déclaration, le débiteur est à l'emploi du tiers-saisi. Les revenus bruts dus au débiteur sont de : _____ \$ payables à une fréquence de : _____ . La partie saisissable des revenus du débiteur est : _____ \$ (voir les renseignements généraux au dos de l'avis d'exécution).</p> <p><input type="checkbox"/> Le tiers-saisi dénonce une autre saisie de revenus pratiquée contre le débiteur dans le dossier de cour numéro : _____ Nom de l'huissier de justice : _____ . Explications / Informations complémentaires (s'il y a lieu) : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Le débiteur fait l'objet d'un avis de retenue de pension alimentaire. Le tiers-saisi doit dénoncer la saisie de revenus à l'Agence du revenu du Québec.</p>
-----------------------	--

Déclaration négative

<input type="radio"/>	<p><input type="checkbox"/> À la date de la présente déclaration, le débiteur n'est pas à l'emploi du tiers-saisi. <input type="checkbox"/> Le débiteur a quitté son emploi ou n'est plus à l'emploi du tiers-saisi depuis le _____ . Explications / Informations complémentaires (s'il y a lieu) : _____</p>
-----------------------	---

Déclaration renouvelée

<input type="radio"/>	<p>Depuis la dernière déclaration faite en cette cause :</p> <ul style="list-style-type: none">- les revenus bruts dus au débiteur sont de : _____ \$ payables à une fréquence de : _____ .- la partie saisissable des revenus est : _____ \$ (voir les renseignements généraux au dos de l'avis d'exécution). <p>Explications / Informations complémentaires (s'il y a lieu) : _____</p>
-----------------------	--

À _____, le _____

Signature du tiers-saisi

ACCUSÉ RÉCEPTION : Je reconnais avoir reçu une copie de la première déclaration du tiers-saisi.

À _____, le _____

Signature du débiteur